

SEANCES DE TRAVAIL

Thème 1

Autonomisation et participation : facteurs clés de la démocratie et de la cohésion sociale

Séance de travail parallèle 1A

jeudi 13 octobre

14h30 – 17h30

pause café en milieu d'après-midi

Promouvoir et permettre un large engagement démocratique par l'autonomisation de tous les membres de la société

Pour que les individus aient la capacité et la volonté de participer aux affaires publiques, ils doivent disposer d'un ensemble de compétences, de ressources et de possibilités. Les démocraties modernes devraient aider les citoyens et les résidents non ressortissants à acquérir les moyens sociaux, culturels et politiques dont ils ont besoin pour s'orienter dans le cadre institutionnel, exercer concrètement leurs droits et participer à des processus démocratiques fondés sur une démarche de réforme et de partage du pouvoir.

Les associations et les ONG représentant des groupes minoritaires et vulnérables sont d'une grande aide pour rechercher des consensus et limiter les conflits sociaux. Elles doivent cependant s'abstenir d'exacerber le fractionnement de la société.

Un autre problème de plus en plus préoccupant est celui de l'auto-exclusion – celle des groupes vulnérables, qui n'imaginent pas pouvoir participer aux processus de décision, mais aussi celle des classes moyennes, qui choisissent délibérément de ne pas utiliser certains services publics.

* * *

Comment les décideurs politiques et les organisations de la société civile peuvent-ils faciliter l'acquisition par tous les membres de la société, y compris les plus vulnérables, des compétences, ressources et possibilités nécessaires pour que leur voix soit entendue et leurs besoins davantage pris en compte ?

Comment améliorer l'accès aux droits sociaux de manière à réduire l'aliénation et l'exclusion systémiques ? L'auto-exclusion de l'usage des services publics représente-t-elle une menace pour le bien-être et le progrès démocratiques ?

Faut-il adapter les structures, normes et pratiques admises pour mieux prendre en compte la notion de « droits et responsabilités » pour tous ?

Qu'en est-il de la participation des minorités et des immigrés, y compris les « nouvelles minorités », notamment celles issues de la « migration circulaire » (migrants venant travailler dans un pays et retournant ensuite dans leur pays d'origine).

(Voir programme pour détails sur les intervenants)

Séance de travail parallèle 1B

vendredi 14 octobre
9h30 – 12h30

pause café en milieu de matinée

Favoriser le dialogue civique et la solidarité sociale pour le bien-être de tous

Alors que, globalement, les sociétés européennes n'ont jamais été aussi riches, les disparités socio-économiques entre les populations aisées et les populations vulnérables ne cessent de se creuser. Ces tendances affaiblissent les liens humains de solidarité et de responsabilité partagée et menacent de ce fait les principes de protection sociale et de justice sociale, environnementale et intergénérationnelle.

La société civile contribue de manière déterminante à la durabilité sociale en facilitant l'intégration et la cohésion sociales et en informant sur les conséquences à long terme des décisions politiques.

Des conceptions originales de l'inclusion et de la participation, fondées par exemple sur les notions de citoyenneté active et de responsabilité partagée, mettent en avant l'interdépendance et la coresponsabilité de toutes les composantes de la société.

* * *

Comment les processus participatifs devraient-ils être structurés pour faciliter la formation d'un consensus privilégiant la recherche du bien commun plutôt que la satisfaction d'intérêts spécifiques ?

Comment les processus et les pratiques qui favorisent la réciprocité, la solidarité et la coopération peuvent-ils être développés et mis en œuvre pour consolider le capital social, la solidarité intergénérationnelle et les liens entre communautés ?

Comment donner davantage de substance et de sens à la citoyenneté active ?

(Voir programme pour détails sur les intervenants)

Thème 2

Institutions démocratiques, citoyenneté active et cohésion sociale

Séance de travail parallèle 2A

jeudi 13 octobre
14h30 – 17h30

pause café en milieu d'après-midi

Créer et améliorer les processus permettant la participation de tous les membres de la société

Une démocratie moderne cherche à renforcer le mandat des acteurs politiques en veillant à ce que l'ensemble de la population soit associée à l'élaboration des décisions selon des modalités qui viennent en complément des processus démocratiques électoraux.

Des structures novatrices de participation et de démocratie directe, telles que des assemblées consultatives et des jurys de citoyens, ont été mises en place avec succès, particulièrement au niveau local. Pour que ces dispositifs soient véritablement démocratiques, la participation de la population doit aller de pair avec un sens de la coresponsabilité.

A l'heure où la crise économique fait reculer les droits sociaux – droits à l'éducation, à la santé, à la protection sociale, à l'emploi, au logement –, il est particulièrement important d'associer tous les membres de la société, y compris les plus vulnérables, aux processus participatifs, même s'il s'agit d'une entreprise difficile.

Par ailleurs, les services sont de plus en plus souvent organisés de telle manière que les usagers sont contraints de faire des choix en tant que consommateurs, par exemple en optant pour tel ou tel hôpital ou établissement scolaire. Pour que l'offre de services publics conserve son idéal démocratique, tous les usagers, y compris les consommateurs vulnérables, doivent savoir comment accéder aux services et influencer sur leur évolution.

* * *

Comment développer les structures et les processus participatifs pour offrir de nouvelles formes et de nouveaux espaces de participation, de façon à favoriser la cohésion sociale et une démocratie durable ?

Comment s'articulent les démarches participatives aux différents niveaux de gouvernance et quelles sont les conditions à remplir pour qu'elles se développent au-delà du quartier et de la collectivité locale ?

Comment garantir et prouver le caractère démocratique et la représentativité des structures participatives ?

Comment faire en sorte que les populations marginalisées, dont les membres peuvent ne pas être des ressortissants du pays où ils vivent, ne soient pas exclues des processus politiques ?

Internet et la démocratie électronique offrent aux individus des possibilités sans précédent de participer aux processus décisionnels. Comment s'assurer que ces instruments et d'autres nouveaux outils servent à renforcer véritablement la démocratie et non pas de porte-voix aux groupes déjà dominants ?

(Voir programme pour détails sur les intervenants)

Séance de travail parallèle 2B

vendredi 14 octobre

9h30 – 12h30

pause café en milieu de matinée

Créer et améliorer les structures permettant d'évoluer vers des sociétés démocratiques durables

Une société durable encourage les pratiques et les processus démocratiques au sein des institutions et des organisations qui ordonnent la vie quotidienne de ses membres. La réglementation et la gestion des institutions et des services devraient concourir au développement d'organisations à l'écoute, adaptables et responsables.

La gouvernance démocratique des institutions demande aussi que les personnes qui les dirigent et qui y travaillent comprennent l'importance de la transparence et de l'ouverture, la nécessité du dialogue et des partenariats et la pertinence des questions interculturelles.

La société civile, en exerçant une surveillance, joue également un rôle de sentinelle indispensable au bon fonctionnement démocratique des institutions.

* * *

Comment les institutions peuvent-elles sensibiliser leur personnel à l'importance de la responsabilité, de l'ouverture et de la compétence interculturelle et établir des partenariats plus étroits avec la société civile et avec leurs groupes d'utilisateurs ?

Qu'est-ce qu'un « utilisateur éduqué » en matière de structures et de processus démocratiques (y compris les services publics) et comment parvenir à une situation où tous les utilisateurs soient pleinement informés sur les choix qui s'offrent à eux et se voient proposer des options adaptées à leur cas ?

Comment les processus participatifs peuvent-ils contribuer au développement des pratiques démocratiques dans la vie quotidienne, par exemple sur le lieu de travail ?

Comment la société civile peut-elle trouver les ressources dont elle a besoin pour se moderniser et devenir plus participative ?

(Voir programme pour détails sur les intervenants)